



## Arnaque avec une carte ubaldi (franfinance)!!!!!!!!!!!!!!

Par **jjoel20002000**, le **23/12/2009** à **18:51**

Bonjour,

Il y a environ deux ans j'ai fais un achat à UBALDI et j'ai demandé une carte Ubaldi

Deux ans plus tard je pars au Maroc au mois de septembre 2009

En revenant du Maroc je regarde mes comptes sur internet et je voie qu'un prélèvement de 75 euros de Franfinance (carte Ubaldi) .du coup je les appelle et on me dit que j'ai retiré dans ma ville à 5 endroits différents de l'argent dans des distributeurs.

Je fais opposition à la carte et je fais une déposition à la police .la brigade financière a regardé si il y avait des cameras à ces distributeurs mais manque de chance il y en a pas !! il me dise juste de leur parler de l'article qui doit soit disant annuler cette acte de vole L 133 -19 Je fais cette lettre et je l'envoi à franfinance voir si dessous

Le pire c'est que depuis le temps c'est-à-dire ces deux années qui ce son écoulé je ne m'en suis pas servi pour une simple raison c'est que je n'ai pas reçu cette carte et encore moins le code !!!!!!!.

Il parait que la carte et le code son envoyer par la poste en envoi simple. (Rien à signer)

Il ne veule rien savoir et continu à me prélever 75 euros par mois alors que l'enquête n'est pas fini !!!

Du coup je ne c'est plus quoi faire !!

Voila le double de la lettre que j'ai fais a Franfinance

xxxxxxxxxxx NATHALIE le 21/12/2009

xxxxxxxxxxxxxxxx

xxxxx NICE

0xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Mail:kolalajtm@live.fr

Objet/ FRANFINANCE (affaire spéciale)

Je viens par cette présente comme convenu avec nos multiples appels téléphoniques essayer de trouver une solution au problème de cette carte UBALDI .

Je n'ai jamais reçu cette carte n'y son code d'ailleurs vous continuez les prélèvements malgré mon opposition à la carte.

La brigade des finances à conclu que je n'étais en rien responsable de ce vol !.

Ils ont d'ailleurs soulevé le faite que je n'avais pas pour le moment à avoir de prélèvements à payer tant que personnes n'avaient statué sur le dossier!!!!

Vous pouvez d'ailleurs les contacter au : xxxxxxxxxx numéro privé de la personne qui s'occupe du dossier. Elle m'a donné le code monétaire et financier qui doit annuler cette dette L 133 -19

Vous comprendrez que pour moi il est très difficile d'avoir une somme de 3000 Euros à payer sans les avoir perçu.

On peut aussi penser que cette carte et ce code n'est pas partie de chez vous et que des personnes mal honnête de vos services l'on utilisé ? . De votre coté a-t-on bien envoyé cette carte et ce code ?

Qui peut l'assurer vu qu'apparemment vous les envoyés en courrier simple par la poste ?

Moi j'étais au Maroc au moment de certains retraits

Jusqu'ou va-t-il falloir aller pour que justice soit faite !!!! .

Je me tiens à votre entière disposition pour plus ample renseignements

Veuillez recevoir mes plus sincères salutations

Par **jeetendra**, le **23/12/2009** à **19:02**

[fluo]DGCCRF [/fluo]

BP 1119

37, Avenue Thiers

06002 NICE Cedex 1

Tél. 04 97 03 33 00

Bonsoir, prenez contact avec la Dgccrf à Nice, ils tiennent des permanences juridiques à l'attention des consommateurs et vous aideront en ce sens, courage à vous, bonne soirée.